



PROJET ÉDUCATIF

2023-2027



Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif	2
2. Contenu du projet éducatif	2
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif	3
4. Contexte dans lequel évolue l'établissement d'enseignement	5
5. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite	15
6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement....	15

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation.

Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

2. Contenu du projet éducatif

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves ;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés ;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire ;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;

- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);

- assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1)

- Dans l'analyse du contexte, notamment des résultats obtenus par l'établissement d'enseignement au regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, la pertinence d'une intégration de ces orientations et de ces objectifs dans le projet éducatif doit être évaluée. Dans le respect du principe de subsidiarité, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible, qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire.

De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

(LIP, article 74)

Le comité pilotage, composé des enseignantes Mmes Kathleen Bourdon et Katy Otis, de l'enseignante orthopédagogue Mme Tania Rouillard, de la psychoéducatrice Mme Sylvie Ouellet et également la direction M. Steve Marquis, a développé l'ensemble du projet éducatif. Considérant la tenue des rencontres sur les journées de classe, aucun membre du conseil d'établissement n'a pu se libérer lors de la construction, mais ils ont eu la possibilité d'apporter leur point de vue de parents lors des rencontres du conseil d'établissement.

L'ensemble des membres du personnel ont également collaboré lors des rencontres d'équipe-école à cibler les éléments de la mission, de la vision et des valeurs de l'école. Ils ont aussi pu exposer leurs points de vue pour les enjeux, les orientations, les objectifs, les indicateurs ainsi qu'à participer aux discussions afin d'établir les cibles.

4. Contexte dans lequel évolue l'établissement d'enseignement (LIP, articles 37, 74, 97.1 et 109)

Les écoles se situent à 23 et 36 km de la ville d'Amos et est classifié un milieu 9 en défavorisation IMSE. L'école fait partie du centre de service scolaire Harricana. Elles sont constituées, en moyenne, de 80 à 90 élèves entre le préscolaire 4 ans et la 6e année. L'agglomération du secteur est d'environ 1650 habitants.

Les deux écoles comprennent chacun un petit gymnase, une cour extérieure ainsi qu'une patinoire à proximité qui sont entretenus par les municipalités respectives. Les installations sportives et les parcs qui se trouvent à proximité de l'école permettent aux élèves plusieurs possibilités d'activités à l'intérieur du secteur de marche. Ce milieu permet aux élèves de se familiariser avec la vie culturelle, sportive et éducative pour découvrir, créer, imaginer et se développer. Le territoire de l'école devient le théâtre de la vie!

Considérant que les établissements de Launay-Trécession sont un secteur isolé, les enseignantes sont invitées à prendre part aux rencontres collaboratives avec les membres de l'école de Christ-Roi qui est situé à Amos. Les rencontres qui ont lieu une fois par cycle de neuf jours ont comme objectif de statuer sur les enseignements essentiels à la réussite des élèves. Ainsi, le travail collaboratif permet aux enseignantes des deux secteurs de partager sur les moyens les plus probants pour la réussite des élèves. Elles sont regroupées par cycle d'enseignement et sont accompagnées par l'enseignante orthopédagogue du milieu ainsi que par la direction et les conseillers pédagogiques du centre de service.

Environnement interne

4.1.1. Les élèves et leur réussite (indicateurs)

Taux de réussite en français et mathématique (cible 60%)

	Français	Mathématique	Français	Mathématique
	Juin 2022	Juin 2022	Juin 2023	Juin 2023
1 ^{re} année	89% (9 élèves)	100% (9 élèves)	80% (15 élèves)	80% (15 élèves)
2 ^e année	100% (13 élèves)	100% (13 élèves)	91% (11 élèves)	82% (11 élèves)
3 ^e année	100% (8 élèves)	100% (8 élèves)	100% (13 élèves)	92% (13 élèves)
4 ^e année	100% (6 élèves)	100% (6 élèves)	75% (8 élèves)	87% (8 élèves)
5 ^e année	100% (12 élèves)	100% (12 élèves)	100% (7 élèves)	100% (7 élèves)
6 ^e année	100% (11 élèves)	100% (11 élèves)	100% (12 élèves)	100% (12 élèves)

Taux de réussite en lecture (60% et +)		
	Juin 2022	Juin 2023
Fin 1 ^{er} cycle	100% (13 élèves)	91% (11 élèves)
Fin 2 ^e cycle	100% (6 élèves)	75% (8 élèves)
Fin 3 ^e cycle	100% (11 élèves)	92% (12 élèves)
% d'élèves entre 60 % et 69 %		
1 ^{re} année	11% (9 élèves)	8% (15 élèves)
2 ^e année	0% (13 élèves)	18% (11 élèves)
3 ^e année	38% (8 élèves)	15% (13 élèves)
4 ^e année	33% (6 élèves)	25% (8 élèves)
5 ^e année	33% (12 élèves)	43% (7 élèves)
6 ^e année	27% (11 élèves)	25% (12 élèves)

Taux de réussite en écriture (60% et +)		
	Juin 2022	Juin 2023
Fin 1 ^{er} cycle	82% (13 élèves)	54% (11 élèves)
Fin 2 ^e cycle	100% (6 élèves)	75% (8 élèves)
Fin 3 ^e cycle	100% (11 élèves)	100% (12 élèves)
% d'élèves entre 60 % et 69 %		
1 ^{re} année	11% (13 élèves)	40% (15 élèves)
2 ^e année	39% (13 élèves)	9% (11 élèves)
3 ^e année	13% (8 élèves)	31% (13 élèves)
4 ^e année	50% (6 élèves)	25% (8 élèves)
5 ^e année	42% (12 élèves)	43% (7 élèves)
6 ^e année	36% (11 élèves)	42% (12 élèves)

Proportion d'élèves ayant eu en 60 % et 69 %, donc considérés comme à risque

Milieu de vie :

Le code de vie pour l'ensemble de l'école est révisé annuellement. Il est maintenant basé sur les recherches au niveau du renforcement positif des comportements attendus. Nous intervenons sur les comportements inadéquats et nous renforçons les comportements attendus. Nous travaillons présentement sur l'uniformisation de l'application de celui-ci. Notre plan d'action contre l'intimidation et la violence a également été revu en 2022-2023.

4.1.2. Portrait statistique des effectifs scolaires

CLIENTÈLE SCOLAIRE

	2021-2022	2022-2023	Nbre de groupes
Passe-Partout		1	1
Maternelle 4 ans	14	8	
Maternelle 5 ans	12	10	1
1 ^{re} année	9	15	1
2 ^e année	13	11	1
3 ^e année	8	13	1
4 ^e année	6	8	1
5 ^e année	12	7	1
6 ^e année	11	12	
Total	85	87	7

Élèves présentant des difficultés particulières (EHDA) dans les classes régulières

	2021-2022	2022-2023
% d'élèves codés	2/85 (0.02%)	2/87 (0.02%)
% d'élèves avec un PI	14/85 (0.16%)	17/87 (0.2%)

* données prises en décembre 2023

	2021-2022	2022-2023
Proportion des élèves qui redoublent	0	1
Pourcentage de doubleurs présents dans l'école	0	0,0125

4.1.3. Caractéristiques liées à la réussite

Des mesures ont été mises en place afin d'augmenter le taux de réussite des élèves de 6e année en français et en mathématique. À la suite des différentes consultations des équipes-écoles, considérant que trop de temps est consacré à l'évaluation, les équipes collaboratives travaillent sur la fabrication des séquences d'apprentissage afin d'augmenter le nombre d'activités formatives et ainsi diminuer les évaluations.

Le respect, l'engagement et l'entraide sont le moteur, les valeurs de nos actions.

Nos Forces :

Renforcement des comportements attendus, avec le tableau d'honneur mensuel et interventions au niveau des comportements inadéquats.

Des milieux très coopératifs et engagés.

Proportion des élèves qui atteint le taux de réussite tant à l'épreuve du MESS en 4e année qu'au sommaire du taux de réussite en 6e année.

Très grand sentiment d'appartenance au niveau des élèves et du personnel.

Vulnérabilité :

L'instabilité au niveau des membres de l'équipe-école à Launay.

Nécessité d'une meilleure définition du concept de l'évaluation: la place, le rôle et la fréquence de l'évaluation pour que celle-ci soit au service des apprentissages de l'élève.

Uniformisation de l'application des outils d'évaluation et de méthode probantes.

4.1.4. Le personnel scolaire et l'organisation scolaire

2023-2024

Enseignement	<p>7 enseignants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 enseignante en maternelle 4 ans ➤ 1 enseignante en maternelle 5 ans ➤ 1 enseignante par niveau sauf pour les 5^e-6^e année qui est une classe à niveaux multiple <p>3 spécialistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 enseignante en éducation physique 75% ➤ 1 enseignante en anglais 35% ➤ 1 enseignant en musique 24%
Orthopédagogie	1 enseignante-orthopédagogue à 30%
Technicienne en éducation spécialisée	<p>3 TES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 technicienne en maternelle 4 et 5 ans 25 heures ➤ 1 technicienne en soutien aux apprentissages ainsi qu'en langage pour l'école 32 heures ➤ 1 technicienne en éducation spécialisée soutien aux comportements et aux apprentissages pour l'école 32 heures
Psychoéducation	<p>1 psychoéducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 journée semaine
Psychologie	<p>1 psychologue :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conseillances et évaluation au besoin
Orthophonie	1 orthophoniste :

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En soutien aux techniciennes ➤ Conseilance et évaluation au besoin
Surveillance	2 surveillantes
Secrétariat	1 secrétaire d'école
Direction	1 direction

Description de l'école Launay/Trécesson

4.1.5. L'établissement d'enseignement

Plusieurs travaux restent à faire dans les deux écoles, mais le centre de service est proactif dans le maintien des bâtiments afin de s'assurer que les écoles soient bien entretenues et aux normes. Un projet de renouvellement de la cour d'école est presque terminé pour l'école de Trécesson. Les travaux seront achevés, espérons-le, pour l'été 2024. Plusieurs mesures furent mises en place par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dans les dernières années. Entre autres, le plan numérique, et certaines mesures ont été attribuées aux écoles pour favoriser le développement des compétences numériques. Dans les deux écoles, plusieurs, IPAD et portables ont été achetés pour les trois cycles d'enseignement. Nous espérons devenir en 2023-24 une école avec un iPad pour tous. Considérant l'isolement du secteur rural. Des rencontres collaboratives ont été mises en place pour le préscolaire et le tous les cycles du primaire afin d'assurer le maximum de services pour la réussite des élèves. Les rencontres se font conjointement avec l'école Christ-Roi qui est sous la même direction, afin de partager les idées et les différentes stratégies d'enseignement. Les rencontres sont centralisées à l'école Christ-Roi afin d'éviter l'isolement des membres du milieu rural de Launay-Trécesson. Les enseignantes, l'enseignante orthopédagogue et certains conseillers pédagogiques constituent les équipes collaboratives pour chacun des cycles. Les rencontres se tiennent de 13h40 à 15h25 une fois par cycle de neuf jours. L'objectif des rencontres collaboratives est d'instaurer la culture collaborative et ainsi apprendre à travailler en collaboration tout en gardant le côté personnel des approches pédagogiques. L'accent est mis particulièrement sur les apprentissages par ateliers, sur l'évaluation au service de l'apprentissage, sur les processus métacognitifs ainsi que des séquences d'apprentissages afin d'améliorer les résultats des élèves à risque tel que prévu de l'approche de la pyramide RAI. Des outils de dépistage sont utilisés par l'ensemble des enseignantes pour leurs classes respectives. Pour l'ensemble des services mis en place, en plus des ateliers de lecture intensive, ainsi que des ateliers d'écriture et de manipulation en mathématiques. Ainsi, plusieurs stratégies furent implantées afin de pouvoir pallier au retard que les élèves ciblés ont accumulé. S'ajoute à cette mesure, le soutien d'une

technicienne en éducation spécialisée par école qui travaille à améliorer les apprentissages au niveau du langage et du comportement. La collaboration avec les enseignants et l'enseignante-orthopédagogue est très bénéfique pour l'augmentation du taux de réussite de nos élèves. Considérant l'abandon des suivis en langage aux 2e et 3e cycle, le service est davantage au niveau des élèves en besoin de l'école au préscolaire et au premier cycle. La priorisation des différents services complémentaires est discutée lors des rencontres multiservices pour le bien-être de chacun des élèves identifiés. Le comité multidisciplinaire étant dirigé par la direction, elle est accompagnée des membres des services complémentaires soit l'enseignante-orthopédagogue, le psychologue, la psychoéducatrice ainsi que l'orthophoniste attirée au secteur. Il arrive que d'autres intervenants soient invités si nécessaire afin d'analyser les demandes de services et ainsi faire l'évaluation et produire des recommandations aux intervenants de l'élève. Le climat de l'école est très convivial. Pour l'école de Trécesson, le taux de stabilité des titulaires est fixe depuis maintenant 4 ans. Une très bonne nouvelle.

4.2. Environnement externe

L'école de Launay accueille les élèves de préscolaire et de premier cycle comprenant 40 élèves tandis que l'école de Trécesson accueille les élèves de 2^e et 3^e cycle avec le même nombre d'élèves approximativement. Les deux écoles accueillent les élèves du secteur Trécesson qui comprend les municipalités de Launay, de Trécesson et du territoire non organisé du Lac Chicobi (Guyenne). La municipalité de Launay compte environ 218 habitants, nombre qui diminue d'année en année. La municipalité se situe à 36 kilomètres d'Amos. Trécesson compte environ 1232 habitants et se situe à environ 23 km d'Amos. Guyenne quant à elle, se situe à 43 kilomètres de la ville d'Amos et contient une population de 161 habitants.

4.2.1. Contexte socio-économique du territoire

Parmi la population du secteur :

	Launay	Trécesson	Lac Chicobi (Guyenne)
Population de 0 à 14 ans en %	26,3	18,2	18,8
Population de 65 ans et + en %	15,8	19,8	18,8

Âge moyen de la population	43,8	42,2	43
Revenus moyens en \$	Non disponible	66 400	Non disponible
Personnes n'ayant aucun certificat, diplôme ou certificat en %	44,4	30,2	52,9
Taux de chômage en %	13	8,5	0

Les principales activités économiques des travailleurs pour la municipalité de Launay sont :

Affaires, finance et administration 33%

Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés 25%

Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux 8,3%

Fabrication et services d'utilité publique 8,3%

Les principales activités économiques des travailleurs pour la municipalité de Trécesson sont :

Vente et services 28,7%

Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés 25,6%

Affaires, finance et administration 12,4%

Fabrication et services d'utilité publique 8,5%

Les principales activités économiques des travailleurs pour la municipalité de Lac Chicobi (Guyenne) sont :

Ressources naturelles, agriculture et production connexe 24%

Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés 24%

Affaires, finance et administration 24%

Vente et services 12%

Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux 8%

Référence : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/>

4.2.2. Services offerts par les organismes

La directrice générale de Launay est Mme Manon Lampron et la mairesse Mme Claudette Laroche présentement le poste de maire à Trécession est occupé par M. Guy Nolet en intérim. Il cumule le poste de directeur général également. Les municipalités du secteur font de gros efforts afin de rendre leurs milieux de vie accueillants et stimulants. Des espaces de parc et jeux d'eau extérieurs sont aménagés à Launay ainsi qu'un local jeunesse. La municipalité de Trécession a quant à elle été partenaire pour la réfection de la cour d'école pour l'école Morency. L'objectif est de produire un espace de jeux pour les jeunes citoyens du secteur. À noter que les deux municipalités comptent une patinoire extérieure et un terrain multisports.

L'école entretient des liens avec divers partenaires afin de réaliser son projet éducatif et atteindre les objectifs de son plan de réussite :

- Les parents comme partenaires essentiels à la réussite des élèves, comme bénévoles lors d'activités et comme ressources lors de projets.
- Le CISSAT pour le soutien auprès des élèves et leur famille ayant des besoins particuliers pour mieux traverser certaines difficultés.
- La Ville d'Amos pour les projets à la Maison de la culture et le partage des infrastructures.
- La Sûreté du Québec pour l'accompagnement auprès de nos jeunes par le biais du PIMS.

- Les préventionnistes de la MRC pour la formation de nos préventionnistes de 6e année. Une multitude de possibilités s'offrent à nous pour offrir à nos élèves des expériences enrichissantes.

4.2.3. Indice de milieu socio-économique (IMSE)

L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion salariale du ménage des parents (ce qui représente le tiers du poids de l'indice). L'indice 1 étant le plus favorisé et le 10 étant le plus défavorisé.

Les nouvelles données ressorties au printemps 2023 confèrent un indice de défavorisation de 9 au secteur. D'année en année, l'IMSE varie entre 9 et 10. Des mesures d'appui pour les milieux défavorisés sont prévues dans la répartition des sommes allouées dans les écoles. L'indice de milieu socioéconomique du secteur est passé de 6 à 9 pour les deux écoles. Ce qui signifie que le milieu est maintenant reconnu comme étant un milieu défavorisé. Ce changement s'explique par les nouveaux résultats du recensement canadien fait par le gouvernement en 2021. L'IMSE permet, entre autres, de déterminer le montant de certaines mesures attribuées par le Ministère de l'Éducation aux écoles.

5. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Les enjeux de l'école ont été choisis en fonction du contexte et des priorités dégagées par tous les acteurs liés au projet éducatif. Ceux-ci sont rattachés aux différentes orientations du Plan d'engagement vers la réussite afin d'assurer une cohérence dans nos actions à venir.

6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Voir le sommaire de gestion à la page suivante.

7. Tableau synthèse du projet éducatif 2023-2027

Mission	Vision	Valeurs
<p>Créer un climat accueillant et chaleureux afin que les élèves s'impliquent à devenir des citoyens responsables.</p>	<p>Accompagner nos élèves à développer leur autonomie à s'investir dans leurs apprentissages.</p>	<p>Entraide: J'accepte d'aider et d'être aidé.</p> <p>Respect : Par mes gestes et paroles, je prends soin de moi, des autres et du matériel, avec bienveillance.</p> <p>Engagement : Je m'investis et je mène à terme les projets que j'entreprends.</p>

La réussite éducative

Enjeu : #1 Des interventions précoces, rapides et continues pour s'adapter aux différents besoins des élèves.

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
<p>#1 : Agir tôt, de façon continue et concertée.</p>	<p>1.1 Améliorer la compétence à écrire à l'aide d'outils communs.</p>	<p>Proportion des élèves (66) se situant entre 60% et 100% = 83%</p> <p>1- Scénario pour mieux écrire (règles orthographiques) 2- Liste des mots du MELS (les listes doivent être en lien avec scénario – voir CAP) 3- Signets de correction 4- Conscience phono 5- Lecture interactive enrichie.</p>	<p>Avoir un taux de réussite de 95% de nos élèves en 6^e année.</p> <p>100% des élèves utiliseront les outils communs mentionnés.</p> <p>1- Chaque année, toutes les règles orthographiques seront vues en entier. 2- 100% des élèves (lisent tous les jours) Par année, 100% des mots du MELS seront vus. 3-100% des élèves auront le signet selon leurs besoins</p>
	<p>1.2 Intervenir auprès des élèves dès qu'ils sont dépistés.</p>	<p>Nombres d'élèves dépistés qui reçoivent des services.</p>	<p>100% des élèves dépistés.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> • Trousse de dépistage Code couleurs (pyramide) • Offrir le service nécessaire au besoin des élèves dépistés : <ul style="list-style-type: none"> - Service en langage - TES pour le comportement - Suivis en Psychoéducation - Suivis en orthopédagogie 	<ul style="list-style-type: none"> • Élèves du presco (janvier et avril) • Au 1^{er} cycle (octobre, janvier et avril) <p>Réaliser la pyramide des couleurs en fin octobre maximum.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 75% des élèves qui en ont besoin bénéficieront du service (Trécesson) <p>-100% des élèves bénéficieront du service adapté pour lui (Launay)</p> <p>-100% des élèves de Trécesson recevront du soutien ou de l'accompagnement.</p>
--	--	--	---

La réussite éducative

Enjeu : #2 Milieux de vie et d'apprentissages de qualité, inclusifs, stimulants et différenciés.

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
#2 : Développer des pratiques éducatives et pédagogiques efficaces en intégrant la formation continue.	2.1 S'assurer de l'efficacité des pratiques collaboratives afin d'uniformiser les pratiques éducatives.	<ul style="list-style-type: none"> • 1. Fournir une concertation entre les niveaux d'équipe-école (Launay et Trécesson) • 2. Assurer le suivi sur les évaluations communes des planifications créées l'année précédente. • 3. Poursuivre les CAP de façon continue et créer une à deux nouvelles séquences en apprentissage par année. 	<ul style="list-style-type: none"> • 1. Au moins une fois par année (janvier), une rencontre par niveau est organisée. • 2. Évaluation de la séquence, lorsque terminée. • 3. 1 x 9 jours, les équipes par cycle se rencontrent pour discuter. (1 rencontre sur 2 en présentiel) avec la direction. 1x/2- 9 jours pour le préscolaire.

Le bien-être

Enjeu : #3 Un milieu de vie et d'apprentissage accueillant, sain et sécuritaire

#3: Offrir un milieu de vie, bienveillant qui intègre des activités culturelles, sportives	3.1 Réaliser des projets variés en lien avec les intérêts de nos élèves.	<ul style="list-style-type: none"> • 1. Groupes mélangés/sous-groupes selon les activités • 2. Sonder l'intérêt des élèves pour les projets 	<ul style="list-style-type: none"> • 1. 100% des élèves et des intervenants participent aux activités. • 2. 2 activités culturelles, 2 sportives et 1 activité
---	---	---	--

<p>et entrepreneuriales adaptées aux intérêts de chacun.</p>		<p>(culturel, sportif, entrepreneurial)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3. Organiser des activités incluant Launay et Trécesson. • 4. Les élèves de tous les niveaux sont mélangés lors des activités. 	<p>entrepreneuriale seront réalisées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3. Il y aura de 2 à 3 fois/an (Début d'année, à Noël et en fin d'année). • 4. Avoir un taux de participation de 100% aux activités.
--	--	---	--

Collaboration-école-famille-communauté

Enjeu : #4 Implication et engagement des différents acteurs et partenaires mobilisés pour la réussite.

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
<p>#4 : Prioriser l'engagement et l'implication parentale.</p>	<p>4.1 Maintenir la communication ainsi que l'implication en offrant de nombreux moments de collaboration.</p>	<p>1. Impliquer les parents pour certaines sorties sportives, dîner à l'école et autres activités.</p> <p>2. Nombre d'ateliers impliquant les parents.</p>	<p>1. Au minimum 3 fois par année, les parents sont invités à aider le personnel de l'école et les élèves (Rentrée, act. de Noël, lecture, cabane à sucre, ski, épluchette)</p> <p>2. Maternelle 4 ans Launay (1 fois par mois). Les autres niveaux 1 fois minimums.</p>

		3. Améliorer la communication avec les parents (Mozaïk, Facebook, agenda, téléphone).	3. 95% des parents utilisent des moyens de communication de nos écoles.
#5 Favoriser le partenariat entre l'école et la communauté.	5.1 Réaliser des activités en partenariat avec la communauté.	<ul style="list-style-type: none"> • 1. Avoir des échanges d'utilisation des infrastructures des municipalités. • 2. Partager nos projets avec les municipalités (photos, journal). 	<ul style="list-style-type: none"> • 1. Pour les cours d'éducation physique tout au long de l'année Utilisation de la bibliothèque (Launay) • 2. Minimum 1 fois par année